

Des gypaètes barbus dans les Grands Causses



Cardabelle en vol au début du mois d'août

Deux jeunes « casseurs d'os », Basalte et Cardabelle, évoluent dans le ciel des Grands Causses depuis quelques semaines. La réintroduction du gypaète barbu par la Ligue pour la protection des oiseaux permet de compléter la cohorte des vautours européens dans cette région emblématique.

Le gypaète barbu ou *Gypaetus barbatus* est l'une des quatre espèces de vautours présentes en France, et l'un des plus grands rapaces d'Europe. Son envergure varie de 2,60 à 2,90 m, son poids de 5 à 7 kg.

En Europe de l'ouest, l'oiseau n'est plus présent que dans les Pyrénées (130 couples), en Corse (9 couples), en Crète (5 couples) ainsi que dans les Alpes (17 couples) et en Andalousie, grâce à des programmes de réintroduction. Malgré les efforts entrepris depuis plus de dix ans, l'espèce est considérée en Europe, selon les critères UICN*, comme «menacée d'extinction».

Le gypaète barbu produit très peu de jeunes (moins d'un tous les trois ans en moyenne) et ceux-ci ne se reproduisent pas avant l'âge de 7 à 8 ans. Aussi, tous les programmes de conservation en sa faveur doivent s'appréhender sur le long terme. Le projet de créer un continuum favorisant les échanges entre les populations alpines et pyrénéennes du

gypaète barbu a vu le jour dans le cadre du Plan national d'actions 2010-2020 en faveur de cet oiseau. Deux sites de réintroduction ont été choisis, l'un dans le Vercors - qui fonctionne depuis 2010 - et l'autre dans les Grands Causses.

En juin 2012, trois jeunes gypaètes barbus, nés en captivité et âgés d'environ 90 jours, ont ainsi été déposés dans une cavité des falaises surplombant Meyrueis. Quelque trente jours plus tard, deux d'entre eux prenaient leur envol - le troisième n'ayant pas survécu à une septicémie contractée avant son arrivée. Aujourd'hui, Basalte et Cardabelle parcourent chaque jour davantage le territoire caussenard et leurs déplacements sont de plus en plus éloignés du site de lâcher.

Cette action d'envergure internationale et de longue durée est soutenue par la Vulture Conservation Foundation. Elle bénéficie du soutien de nombreux partenaires parmi lesquels le Parc national des Cévennes. ●

Le gypaète barbu, un « casseur d'os »

Espèce nécrophage, le gypaète barbu se nourrit presque exclusivement des os issus de cadavres d'ongulés domestiques ou sauvages (moutons, chèvres, chamois...). Grâce à son gosier élastique, il peut avaler des os longs de 30 cm et les digère grâce à des sucs gastriques très efficaces. Pour pouvoir ingérer les segments osseux trop volumineux, il casse les os les plus longs sur les rochers et pierriers.

Participez à ce programme, signalez les informations que vous avez recueillies, photographiez à distance les oiseaux. Pour télécharger une fiche d'observation, suivre les oiseaux en ligne et en savoir plus sur ce programme de réintroduction, rendez-vous sur le site <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/le-gypaete-barbu>.

*Union Internationale pour la Conservation de la Nature